FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Le financement des entreprises

Priorité stratégique des banques françaises

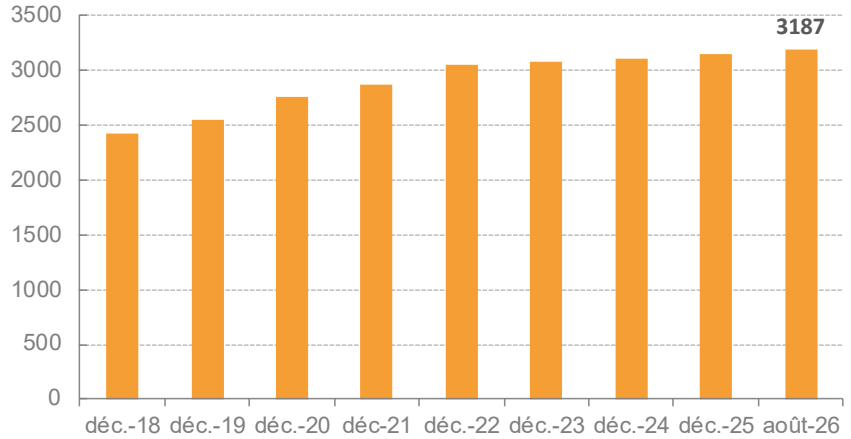
Octobre 2026

Études économiques

Chiffres-clés

Encours de crédits à l'économie en France (*en milliards d'euros*)

Source : Banque de France



+2,2%
Taux de croissance annuel des crédits à l'économie à fin août 2026

Source : Banque de France

Crédits aux entreprises en France

Source : Banque de France

Crédits aux SNF	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)		
	Août 2026	Juin 2026	Juil. 2026	Août 2026
Total	1.437	3,9	3,5	3,8
Investissement	1.062	4,5	4,5	4,5
Trésorerie	292	0,2	-1,2	-0,2
Autres	83	10,7	9,9	10,6

Comparaison européenne : La croissance annuelle de l'encours des crédits aux entreprises en France (**+3,8%** en août) demeure élevée, soutenue par des taux inférieurs à la moyenne de la zone euro (taux moyen de **3,64%** en France en août contre **4,03%** en zone euro appliqué aux nouveaux crédits aux PME)

Sources : BCE et Banque de France

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Les entreprises ont confirmé leur résilience en 2025

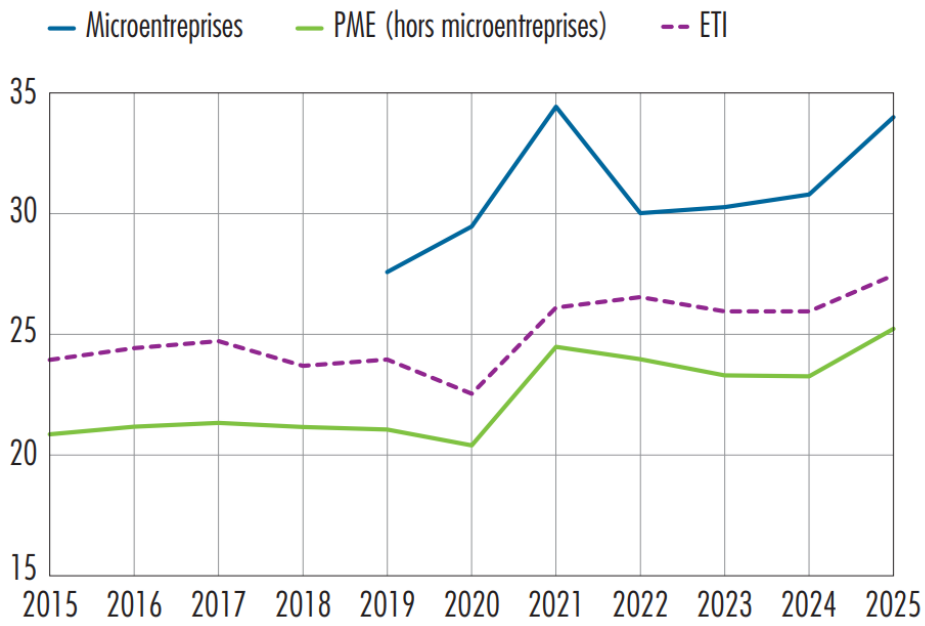
Le taux de marge[1] des ETI, des PME et des microentreprises françaises (ou Très petites entreprises, TPE) progresse **en 2025 et demeure à un niveau supérieur à celui de 2019**, en raison notamment de la baisse du poids des charges de personnel notamment pour les TPE. Les ETI ont davantage bénéficié de la réforme des impôts de production que les PME.

Taux de marge	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Microentreprises (TPE)	28%	30%	34%	30%	30%	31%	34%
PME (hors microentreprises)	21%	20%	24%	24%	23%	23%	25%
Entreprises de taille intermédiaire - ETI	24%	23%	26%	27%	26%	26%	27%

[1]*Le taux de marge est défini comme le rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée.*

Taux de marge des ETI, PME et des microentreprises - TPE (*en %*)

Source : Banque de France



FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Les entreprises ont confirmé leur résilience en 2025

Après les hausses record observées entre 2019 et 2021, sous l'effet notamment du recours aux PGE**, la trésorerie des entreprises est stable depuis 2021 – avec, depuis 2023, une réallocation d'une partie des dépôts à vue vers des dépôts à terme.** Le maintien du niveau de trésorerie au niveau macroéconomique peut toutefois masquer des situations individuelles plus contrastées.

La trésorerie renforce la résilience financière des entreprises et génère des intérêts lorsqu'elle est placée en dépôts à terme.

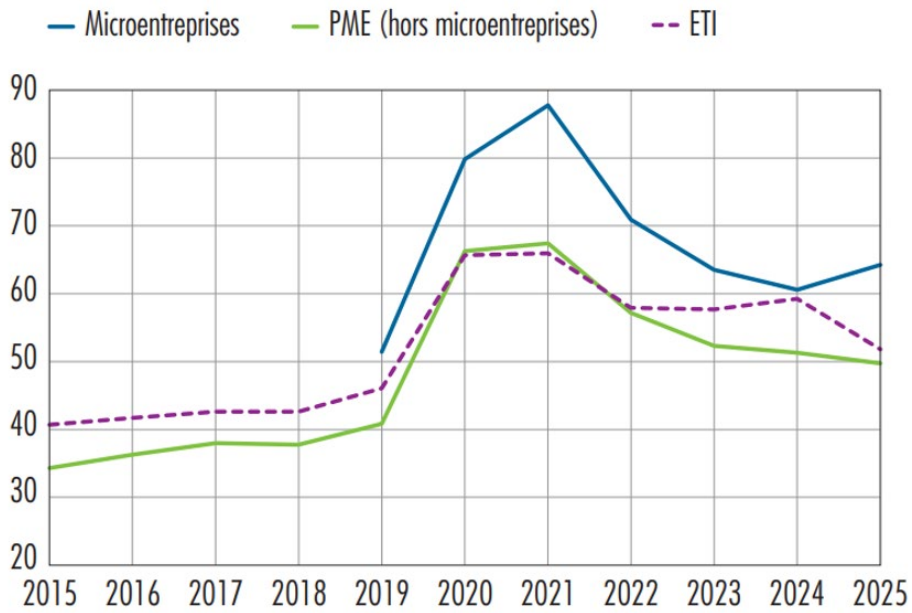
Entre 2019 et 2025, la trésorerie médiane des PME (hors microentreprises) a augmenté de

22%

Source : Banque de France, Bulletin 265/3, Juillet 2026

Trésorerie des entreprises en France (*médiane, jours de chiffres d'affaires*)

Source : Banque de France, Juillet 2026



FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Les entreprises ont confirmé leur résilience en 2025

- Le **taux d'endettement brut**, qui rapporte l'endettement financier aux capitaux propres, **a diminué en 2025 pour les microentreprises (ou TPE), les PME et les ETI.** Comme les années passées, cette baisse s'explique en particulier par un renforcement marqué des fonds propres (+7% pour les TPE, +4% pour les PME et +2% pour les ETI)

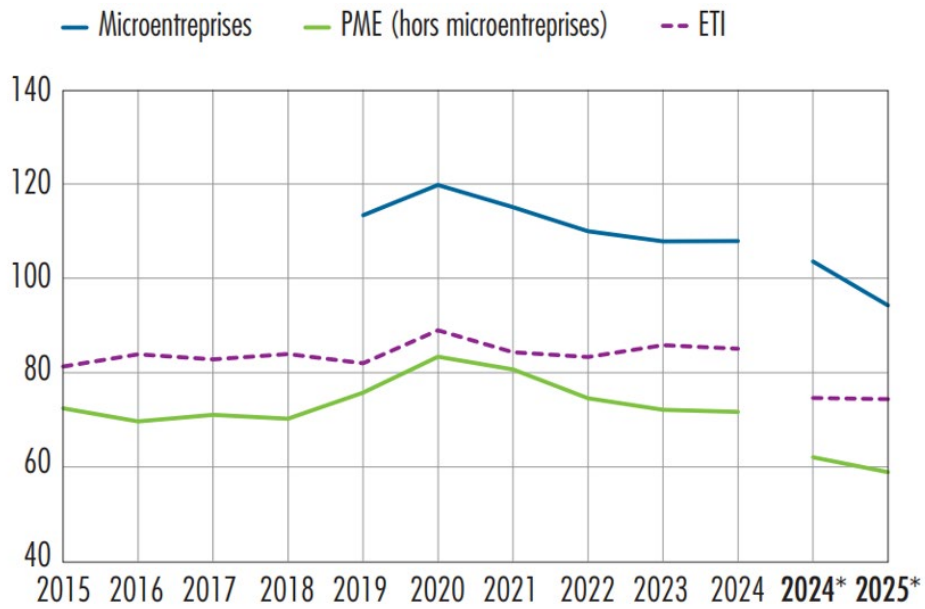
- Compte tenu des délais de transmission des baisses de taux, **le coût apparent de la dette demeure supérieur à son niveau de 2021**, avant le choc inflationniste. Il continue même d'augmenter pour les PME, tandis qu'il recule désormais pour les ETI. Cette différence s'explique par la structure de leur financement : les ETI recourent davantage à des financements de court terme, empruntent plus fréquemment à taux variable et se financent davantage sur les marchés.

- Par ailleurs, **le poids des charges d'intérêts dans la valeur ajoutée a nettement diminué en 2025**, passant de 6% à 3,5% pour les PME et de 13% à 10% pour les ETI. Les PME retrouvent ainsi un niveau proche de celui observé avant le choc inflationniste, tandis que les ETI demeurent au-dessus de leur niveau d'avant-crise.

Source : Banque de France, Bulletin 265/3, Juillet 2026

Taux d'endettement brut (*en %*)

Source : Banque de France



**Pour les années 2024 * et 2025 *, marquées d'un astérisque, les taux sont calculés sur un échantillon d'entreprises dont les bilans sont présents dans FIBEN à la fois en 2024 et 2025 (population cylindrée). Par ailleurs, les ratios ne sont pas retraités des doubles comptes, de sorte que les niveaux de taux d'endettement ne sont pas directement comparables à ceux qui ont été publiés par Bureau (2025) ou la Banque de France (2025). Le chiffre définitif 2025 (non cylindré) sera publié dans une seconde étude en fin d'année.*

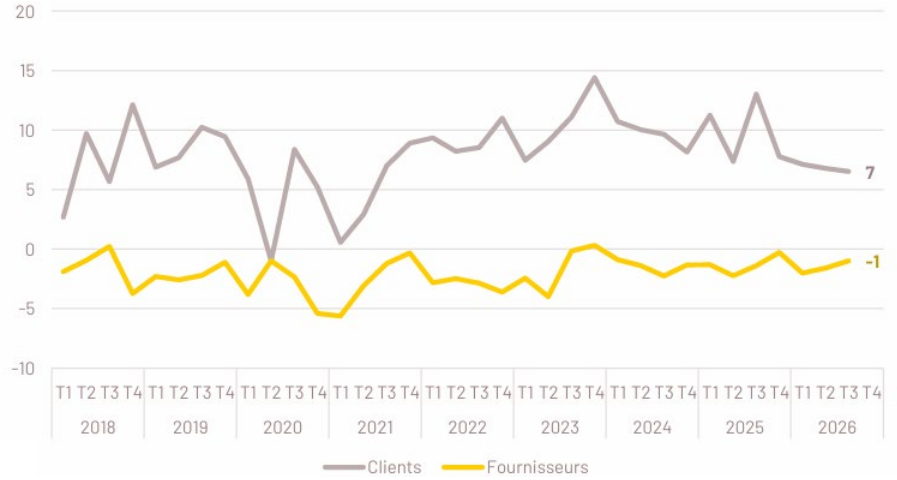
FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

La résistance des entreprises faiblit néanmoins

- Malgré un contexte économique mondial morose, **les entreprises industrielles françaises voient leurs carnets de commandes se redresser, après deux années de recul consécutives**
- **Le solde net d'opinion de dirigeants de TPE-PME déclarant que les délais de paiement de leurs clients ont progressé est stable autour de sa moyenne historique.**

Opinion des TPE-PME sur les délais de paiement de leurs clients et vis-à-vis de leurs fournisseurs[2]

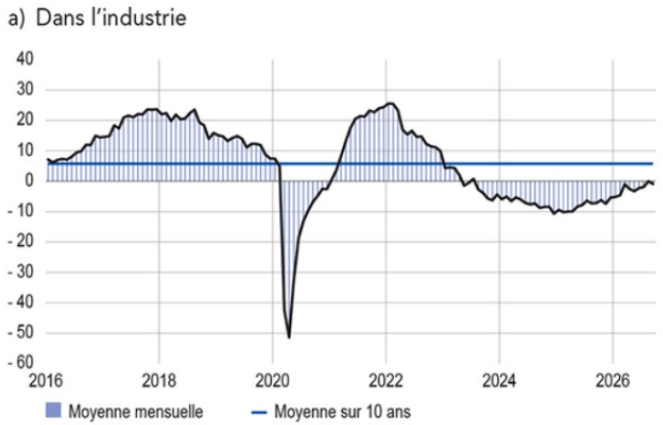
Source : Bpifrance - Rexecode

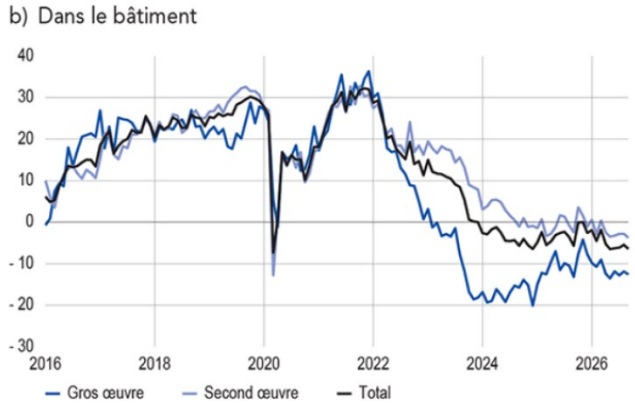


[2]*Différence entre la proportion d'entreprises déclarant que les délais de paiement sont en augmentation et celles qui jugent qu'ils sont en recul*

Situation des carnets de commandes (soldes d'opinion[1])

Source : Banque de France





[1]*Différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration*

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

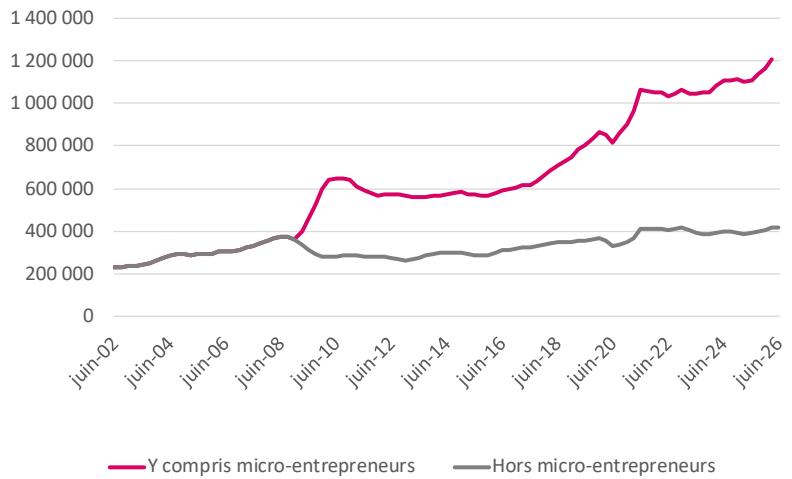
La résistance des entreprises faiblit néanmoins

- **Le nombre de défaillances d'entreprises sur un an (70.766 fin août) est depuis plusieurs mois supérieur à sa moyenne d'avant-Covid (59.342** sur la période 2010-2019). Pendant la pandémie, ce nombre avait drastiquement chuté (autour de 28.000) en lien notamment avec les mesures de soutien.

- Il est aussi important de resituer l'évolution des défaillances dans l'ensemble de l'évolution du tissu entrepreneurial **marqué par le maintien, ces derniers mois, d'un niveau élevé de créations d'entreprises** (1,25 million sur 12 mois glissants).

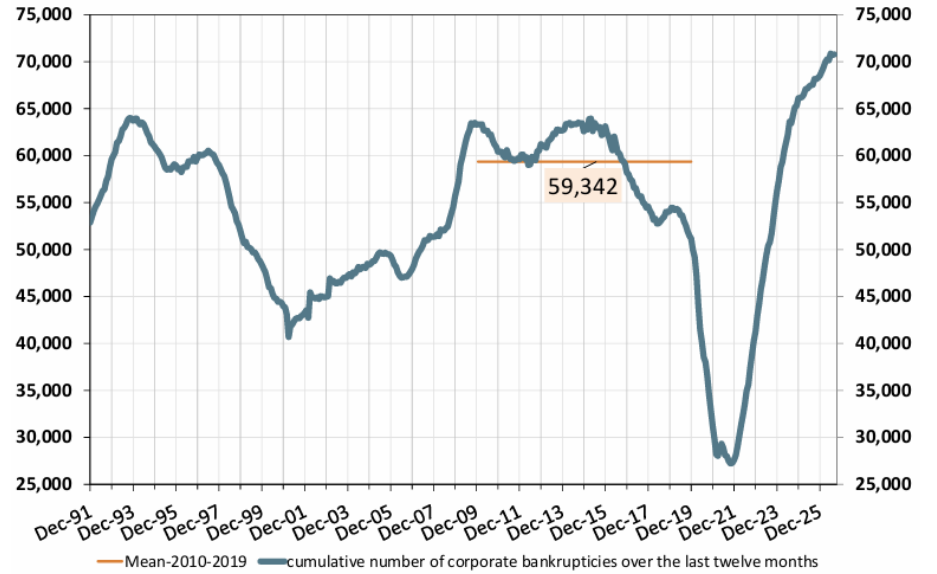
Nombre de créations d'entreprises (*en cumul sur un an, dernière donnée au T2 2026*)

Source : Insee



Nombre de défaillances d'entreprises (*en cumul sur un an*)

Source : Banque de France

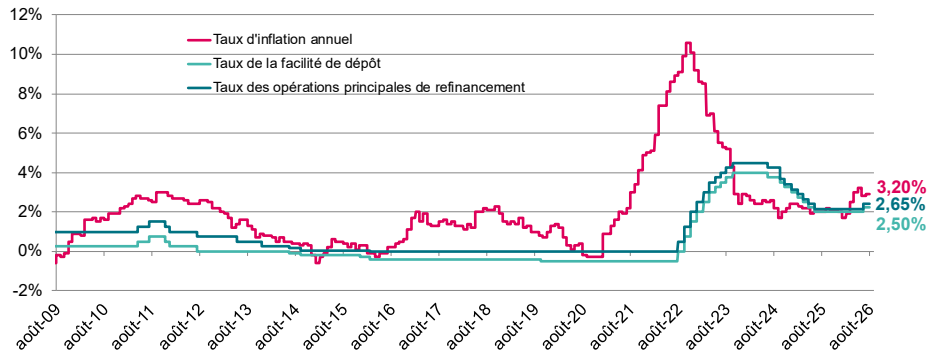


FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

La remontée des taux directeurs et l'incertitude géopolitique et commerciale pèsent sur la demande de crédits des entreprises

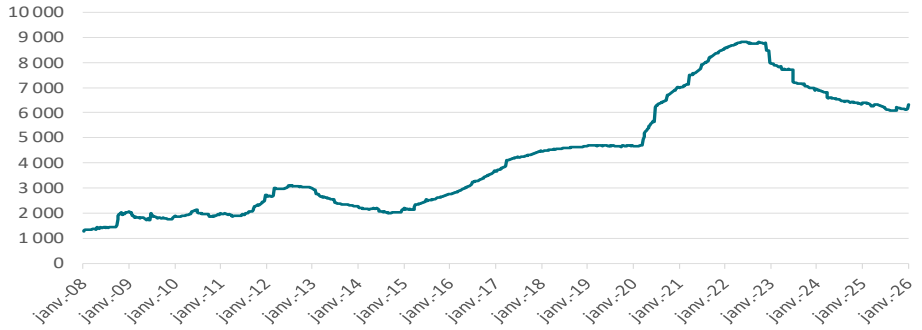
Taux d'inflation annuel dans la zone euro et principaux taux directeurs de la BCE

Source : Eurostat et BCE



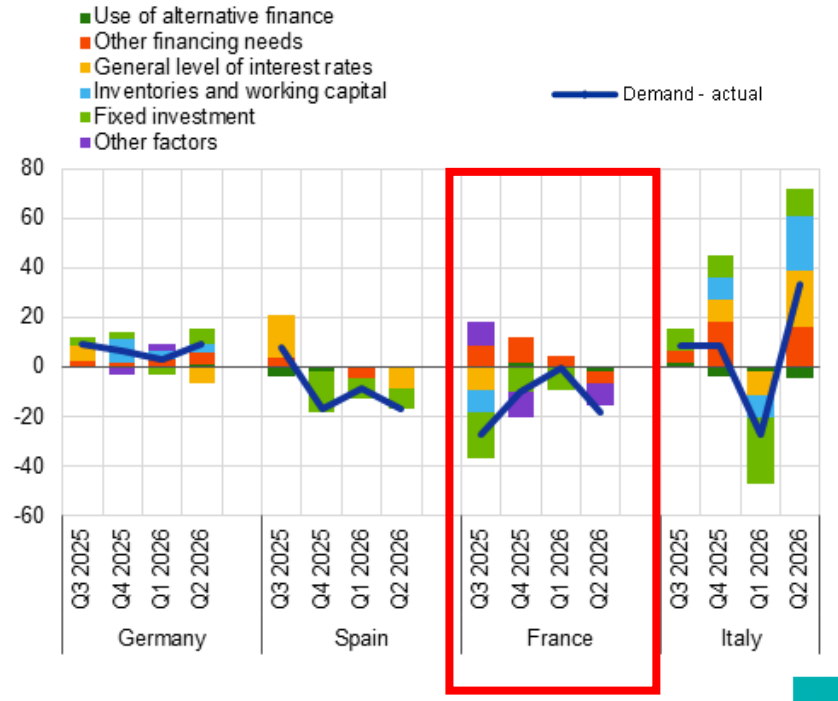
Bilan de l'Eurosystème (*en milliards d'euros, à fin décembre 2025*)

Source : BCE et Fed de St-Louis



Pourcentages nets de banques signalant une augmentation de la demande nette de prêts aux entreprises

Source : BCE



FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Malgré les turbulences, la croissance des crédits aux entreprises en France demeure dynamique

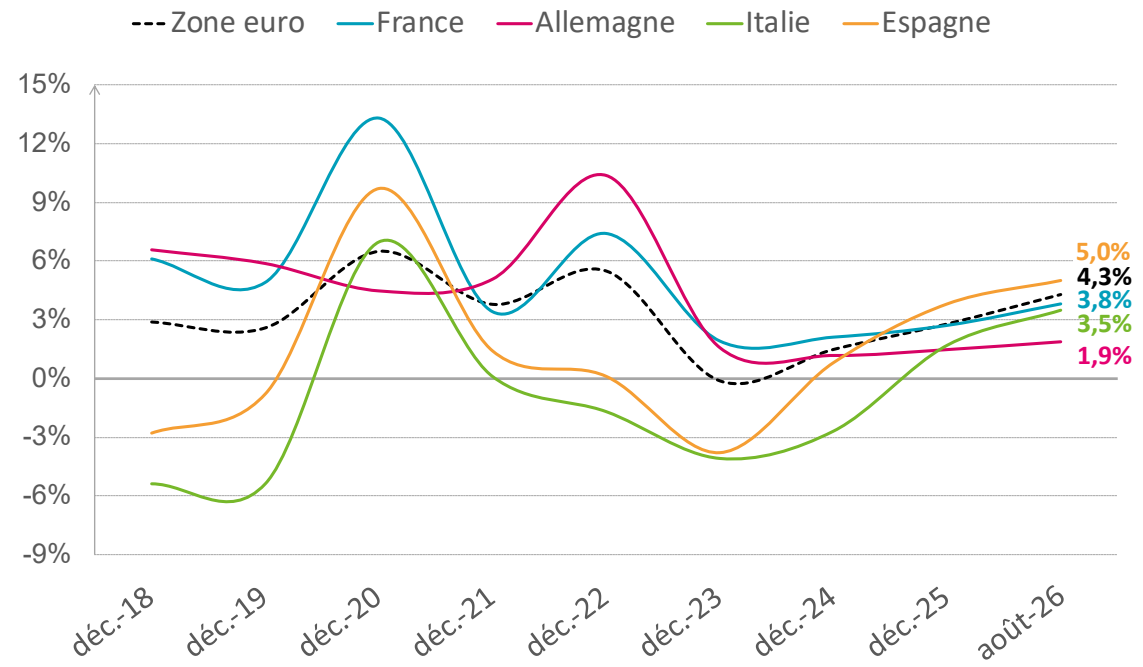
1.437

milliards d'euros de crédits aux entreprises en France à fin août 2026, soit une hausse de 60% sur 10 ans[1]

Contrairement à la plupart des autres pays de la zone euro, la France n'a pas connu de *credit crunch* ces dix dernières années

Taux de croissance annuel des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque de France et BCE



[1]*Source : Banque de France*

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

La production mensuelle des nouveaux crédits dépasse sa moyenne de long terme

- **31,1 milliards d'euros de crédits nouveaux ont été accordés aux entreprises en août,** soit :

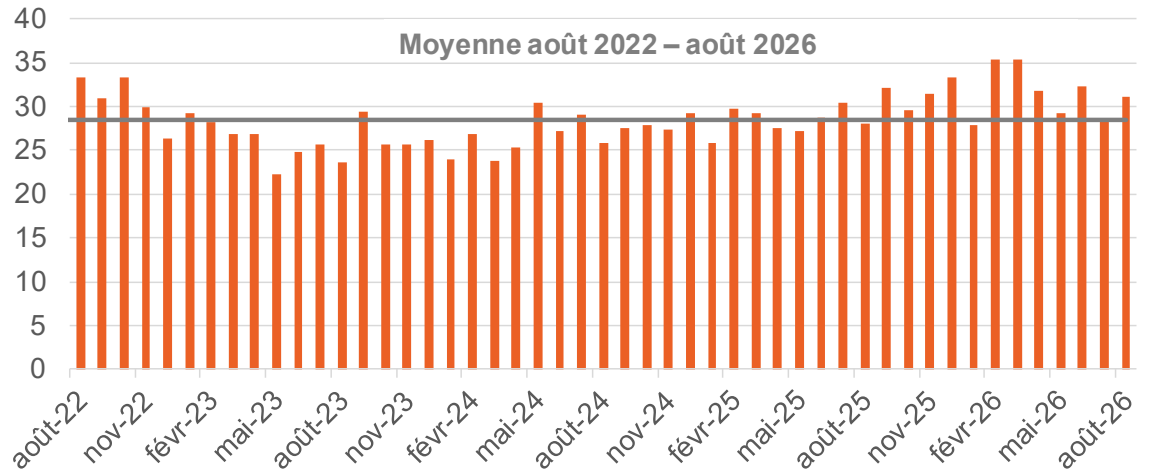
 - ✓ **1 milliard d'euros** mobilisés chaque jour
 - ✓ **42 millions d'euros** mobilisés chaque heure vers les entreprises

- En 2025, **353 milliards d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises ont été accordés (contre **324 milliards** en 2024, **315 milliards** en 2023 et **373 milliards d'euros** en 2022)

Source: Banque de France

Production mensuelle des nouveaux crédits aux entreprises en France (*flux CVS, en milliards d'euros*)

Source : Banque de France

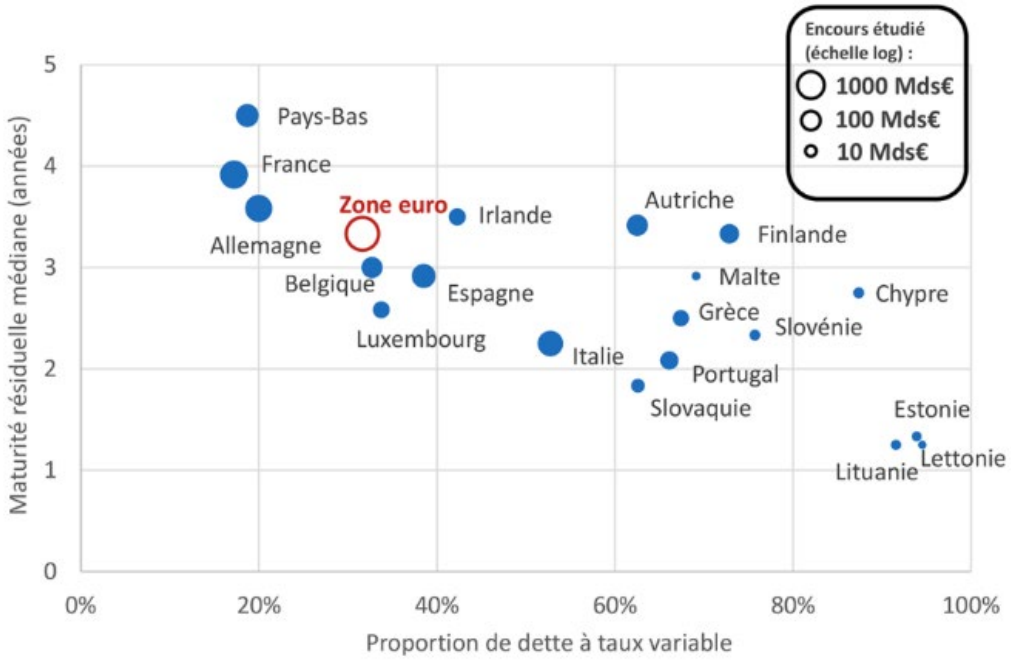


FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

L’endettement des entreprises, majoritairement à taux fixes et à maturité longue, a été moins impacté par la hausse des taux d’intérêt qui restent, en France, inférieurs à la moyenne de la zone euro

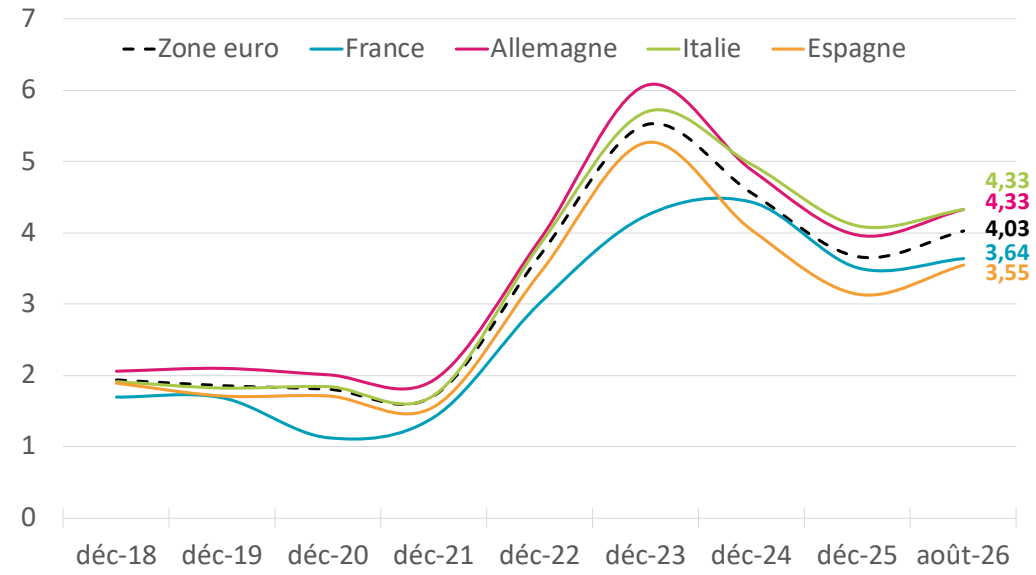
Structure de la dette des sociétés non financières agrégée par pays au 31 décembre 2021 (avant la remontée des taux)

Source : Banque de France, Billet n°350, mars 2024



Taux d’intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en %)[1]

Source : BCE



[1]Taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million d’euros et dont la période de fixation est de moins d’un an

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

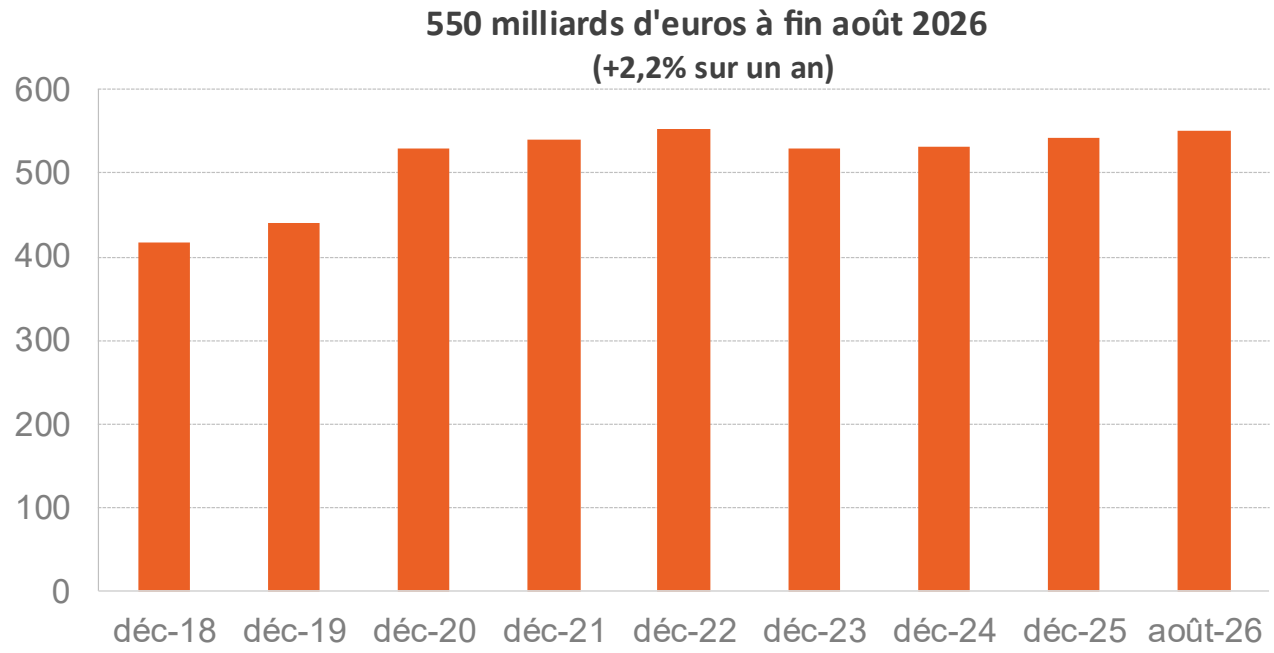
Près d’1,3 million de TPE-PME sont financées par le crédit

Près de la moitié des crédits aux entreprises vont aux TPE-PME[1]

[1]*Banque de France, à fin novembre 2025, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE*

Crédits mobilisés aux PME (y compris les TPE) en France (*en milliards d’euros*)

Source : Banque de France

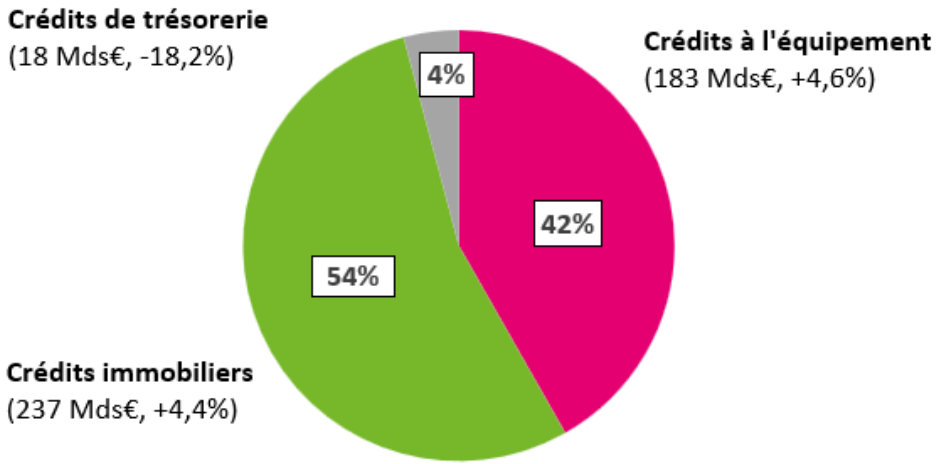


FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Les très petites entreprises ont aussi accès au crédit

Crédits aux TPE: répartition par type de crédits (entre parenthèses : encours au 2e trimestre 2026 et taux de croissance annuel)

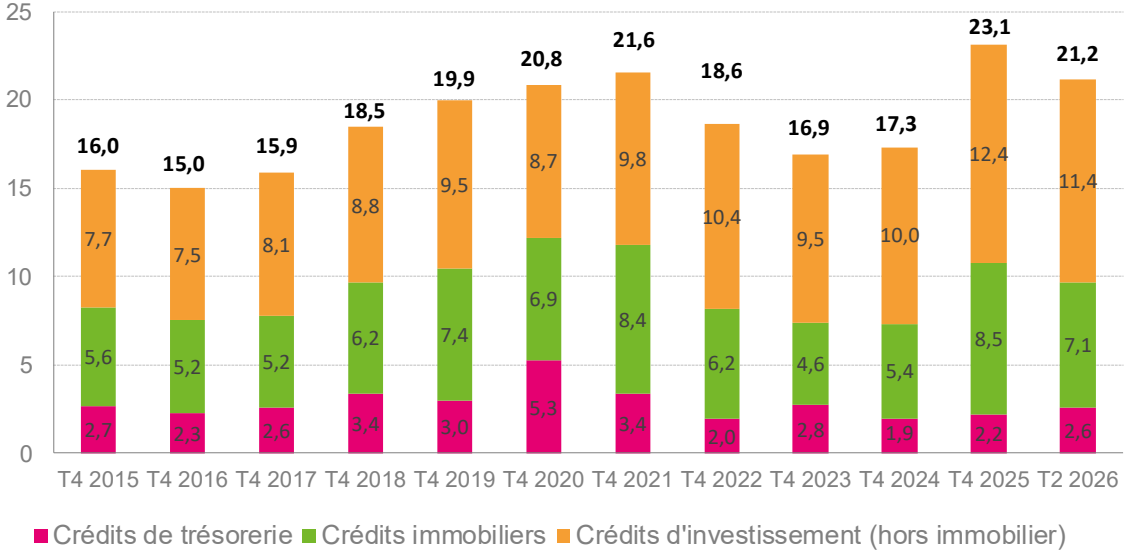
Source : Banque de France



Crédits totaux: 438 Mds€ au T2 2026, +3,3% sur un an

Nouveaux crédits aux TPE (*en milliards d'euros*)

Source : Banque de France

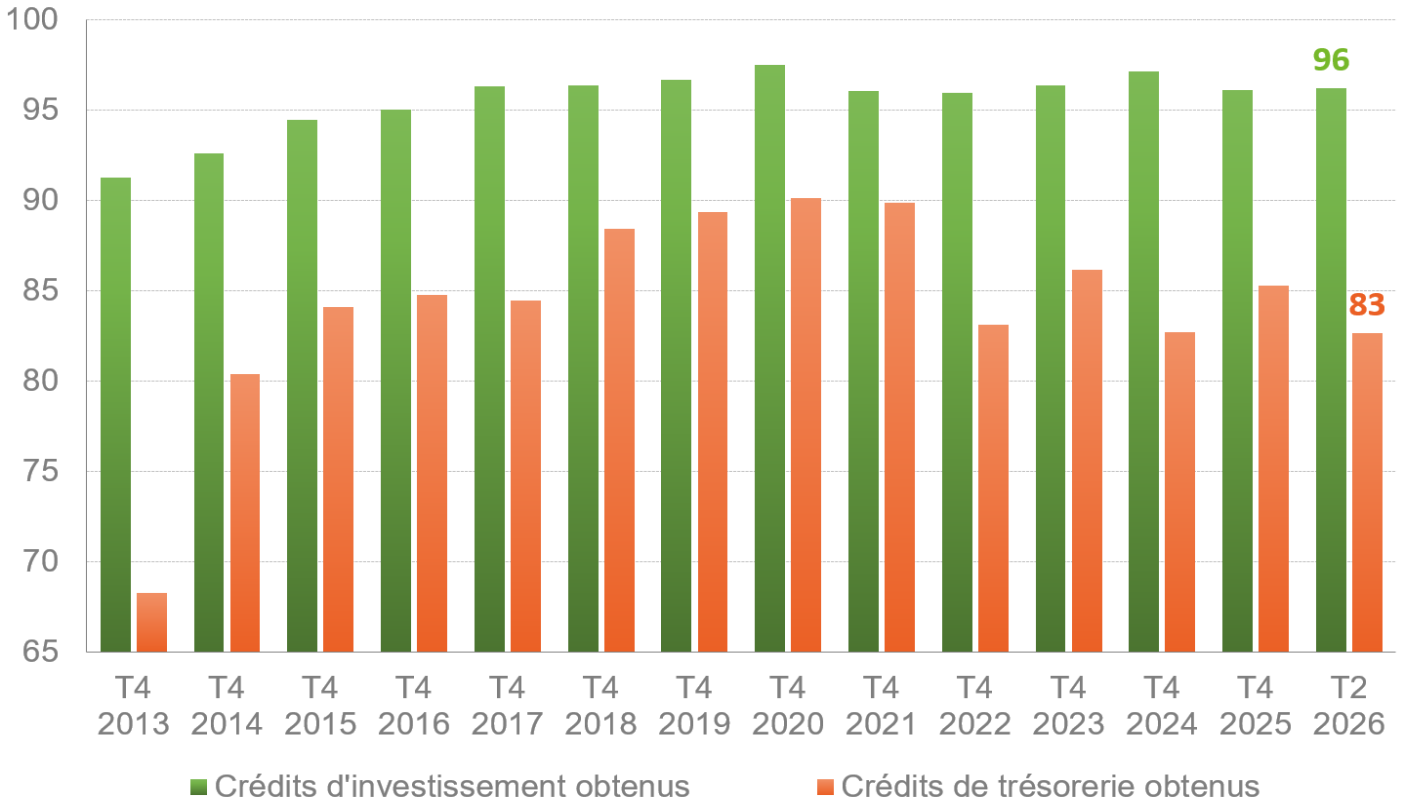


FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Les PME et les TPE continuent d'accéder aisément au crédit

Accès[1] des PME (hors TPE) au crédit en France (*en pourcentage des entreprises ayant demandé ce type de crédit*)

Source : Banque de France



94%

Des TPE ont obtenu leur crédit d'investissement demandé[1] au 2ème trimestre 2026

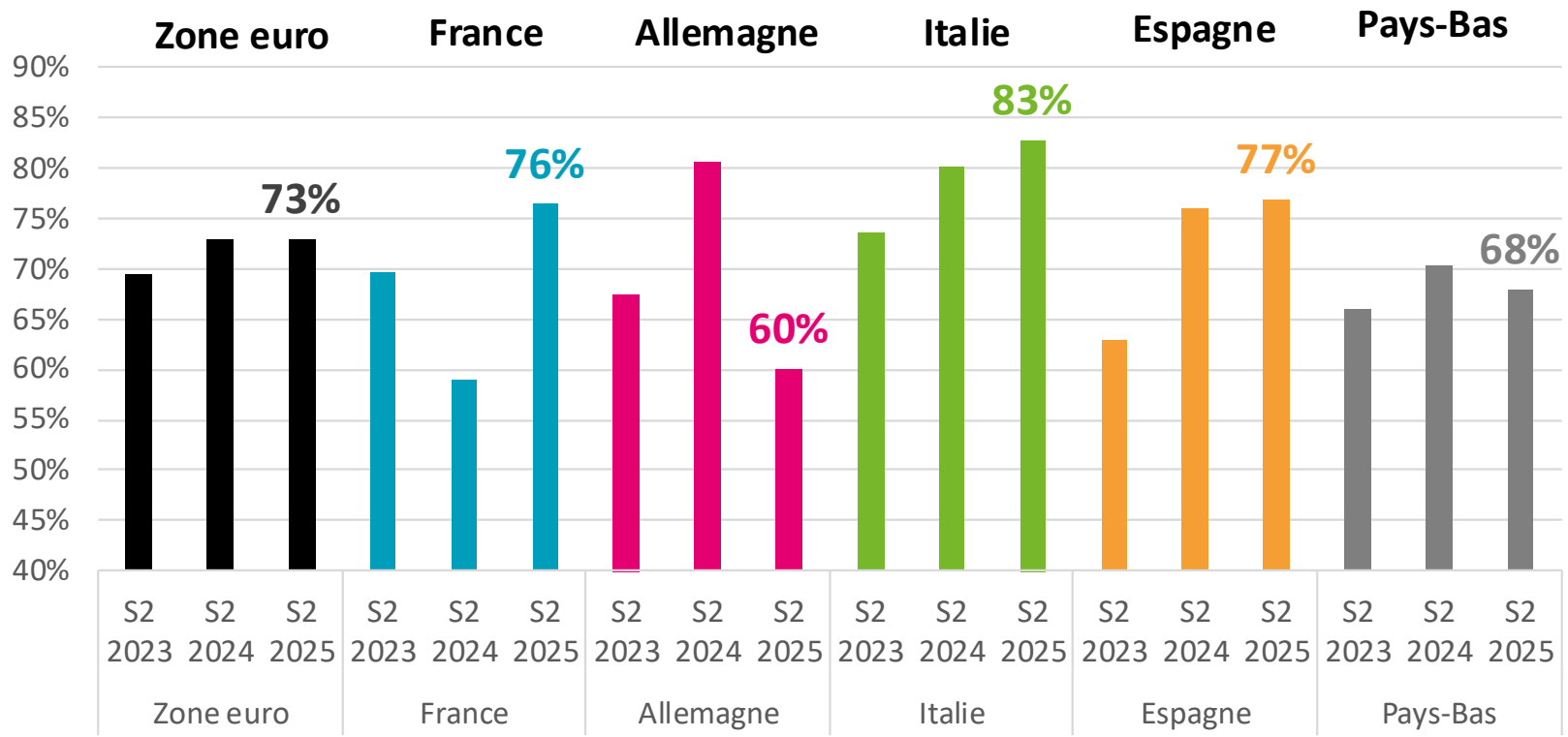
[1]*Crédits obtenus en totalité ou à plus de 75%*

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

L’accès des PME au crédit en France est parmi les plus favorables d'Europe

Taux d’obtention des crédits bancaires dans les principales économies de la zone euro[1]
(en pourcentage des PME hors TPE répondantes)

Source : BCE, enquête SAFE



[1]Note de lecture : 76% des PME en France ont reçu la totalité ou une grande partie du crédit demandé au 2ème semestre 2025 (vs. 67% en zone euro)

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

Focus sur le PGE

Le PGE : un outil de soutien massif pour les entreprises

- **Le prêt garanti par l'Etat a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.**

- **Près de 686.000 entreprises pour 144,5 milliards d'euros qui ont bénéficié d'un PGE, distribué pour l'essentiel au 2ème trimestre 2020 et pour plus de 80% aux TPE/PME.**

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage. »

Geoffroy Roux de Bézieux,
Président du Medef
Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020

« Le succès du PGE est lié à la puissance du réseau global privé bancaire français. »

Nicolas Dufourcq,
Directeur général de Bpifrance
Interview à Europe 1, 7 février 2022

« Les entreprises interrogées par la Cour ont souligné le climat de coopération qui a marqué les échanges avec les banques et la fluidité du processus de demande. »

Extrait du rapport public thématique de la Cour des comptes sur les PGE, *Juillet 2022*

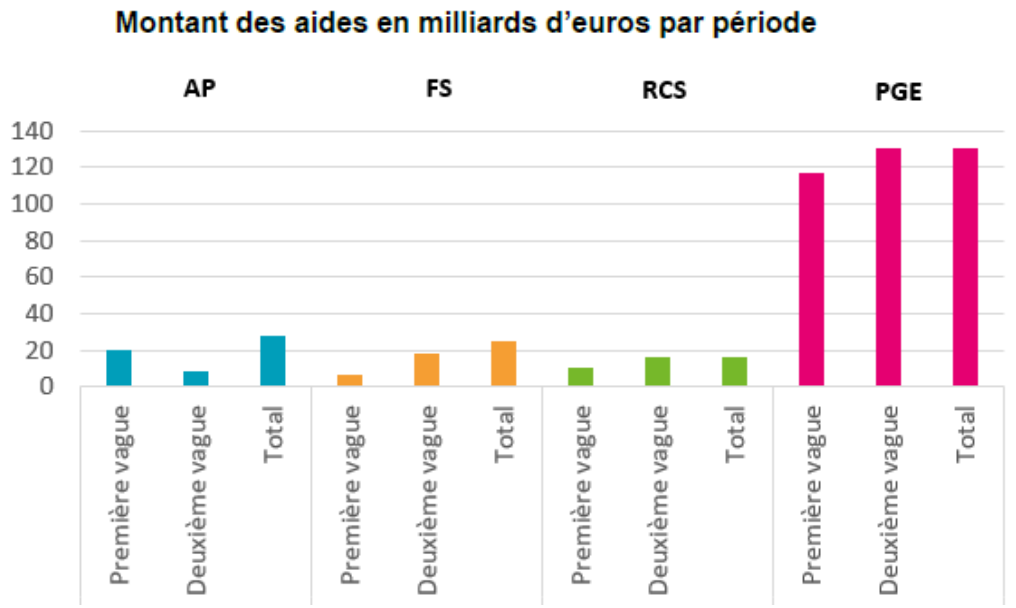
FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

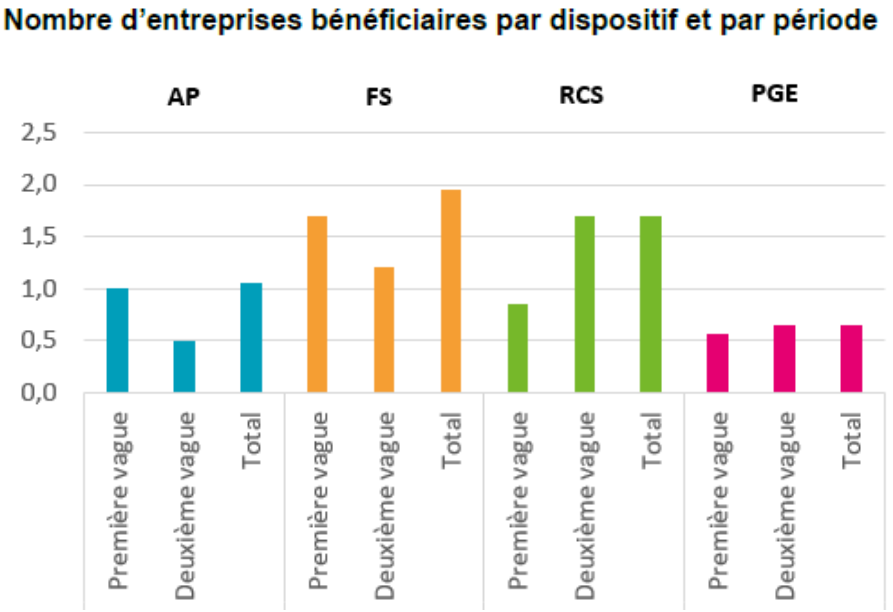
Le PGE : un outil de soutien massif pour les entreprises

En comparaison des autres mesures de soutien financier, moins d'entreprises sont concernées par le prêt garanti par l'Etat mais le montant global de ce dispositif est nettement plus élevé.

Recours aux dispositifs de soutien de mars 2020 à mars 2021

Source : Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, Rapport final, Juillet 2021





AP: activité partielle; FS: fonds de solidarité; RCS: reports de cotisations sociales

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Les remboursements des PGE se poursuivent sans difficulté notable

- **Pour les TPE/PME/ETI, plus de 123 Mds€ ont été remboursés à fin août 2026, soit 95% du total accordé (l'encours restant étant de 5,8 Mds€).**

- **S'agissant des grandes entreprises, 99% du montant des PGE accordés a été remboursé à fin août (l'encours restant s'élevant désormais à 0,15 Md€).**

- **3/4 des PGE sont remboursés selon les solutions donnant la plus grande souplesse de remboursement (5 ans ou 4 ans + année supplémentaire de décalage du remboursement du capital).**

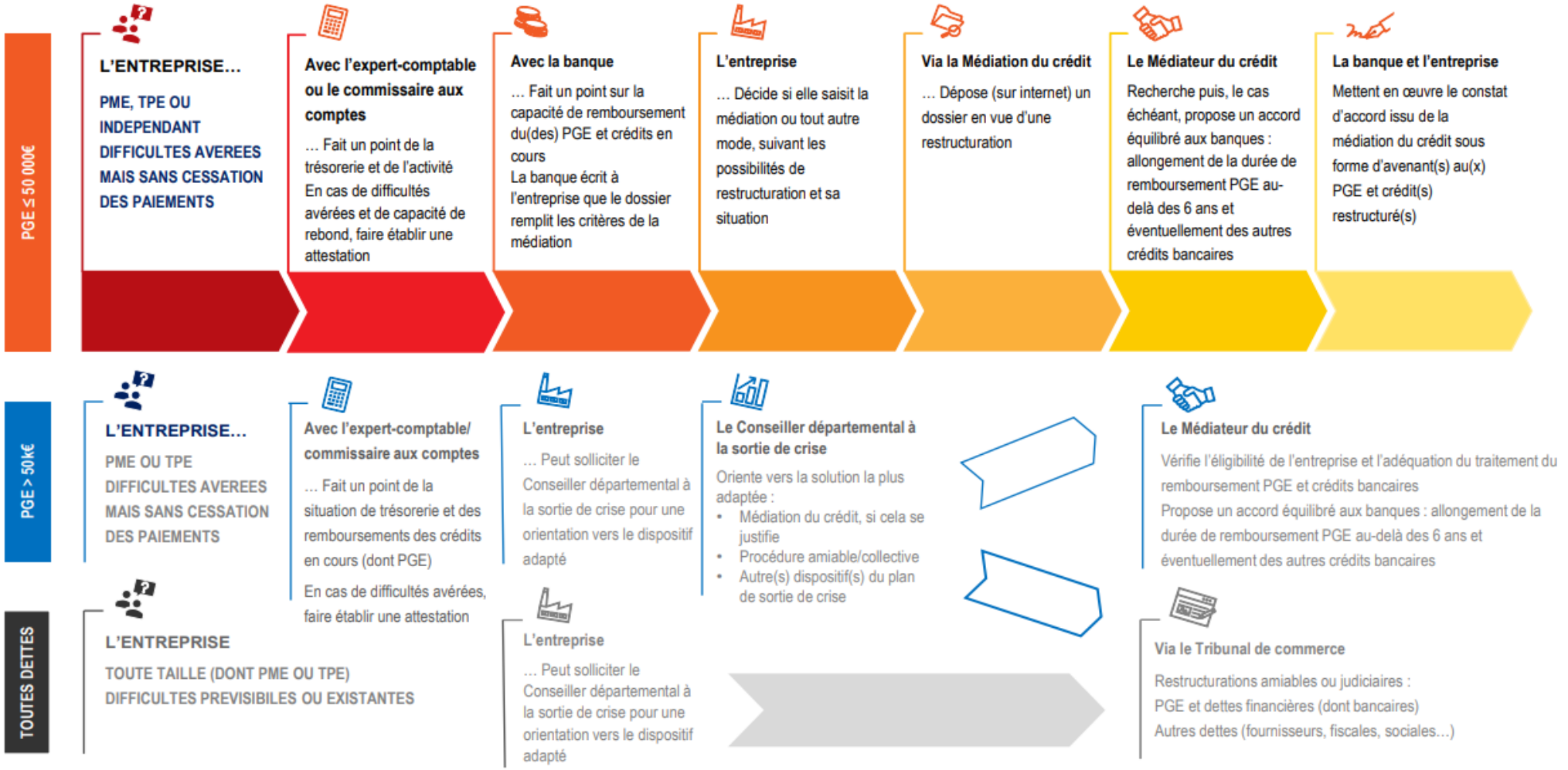
- **2% des dirigeants de TPE-PME craignent des difficultés dans le remboursement de leur PGE**

- **64% des entrepreneurs estiment avoir consommé la quasi-totalité du montant de PGE accordé, au S2 2025**

- **Jusqu'à présent, les appels en garantie s'élèvent à 7,09 Mds€, représentant 4,88% des montants de PGE mis en place.**

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

En cas de difficultés, des options existent pour restructurer le PGE



FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

Relations TPE-PME / Banques

TPE-PME / Banques : des améliorations continues

- Mise en œuvre de mesures pour **répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque**, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs

- **Une avancée des relations banques-TPE/PME constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :**

 « l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».

- **4 préconisations prises par les banques en 2016 pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE :**

 - ✓ réalisation d'un glossaire ;
 - ✓ mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires ;
 - ✓ proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier ;
 - ✓ création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés)



FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

TPE-PME / Banques : des améliorations continues

- **Un engagement des banques françaises pour les TPE/PME salué par l'Observatoire du financement aux entreprises (OFE) dans son rapport de mai 2021**

- **Préconisation de la FBF, en juillet 2021, à mettre en place une médiation bancaire conventionnelle pour les clients professionnels**

« Le rapport de l'OFE dresse un tableau largement positif de l'accès des TPE-PME aux services bancaires. »

Communiqué de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à la suite de la publication du rapport de l'OFE sur l'accès des TPE et PME aux services bancaires, *7 mai 2021*

« La faisabilité et les conditions de mise en place d'une médiation bancaire conventionnelle pour les clients professionnels ont fait l'objet de propositions de la FBF, favorablement accueillies par l'Observatoire lors de sa séance du 1er juillet.»

Communiqué de presse de l'OFE, *20 juillet 2021*

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

PME / Banques : dialogue sur le terrain

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

 ✓ **La FBF au niveau national :**
 - Observatoire du financement des entreprises (OFE), Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (Ordre des experts-comptables, CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles, réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises…)

 ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF partout en France :**
 - MEDEF, CPME, fédérations professionnelles, CCI, Chambres des métiers, collectivités, préfectures, comités de suivi de la relance, Banque de France…

- **Un appui aux chefs d'entreprises et aux créateurs :**

 - **Programme d'éducation financière dédié avec les clés de la banque entrepreneurs contenant des vidéos, des guides, des outils pratiques à télécharger (comment créer son entreprise, se financer, gérer sa trésorerie…)**

 - **Organisations de réunions thématiques et de forums sur la sécurité, la création d'entreprise, le financement**

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

En 2025, la médiation du crédit aux entreprises reste moins sollicitée

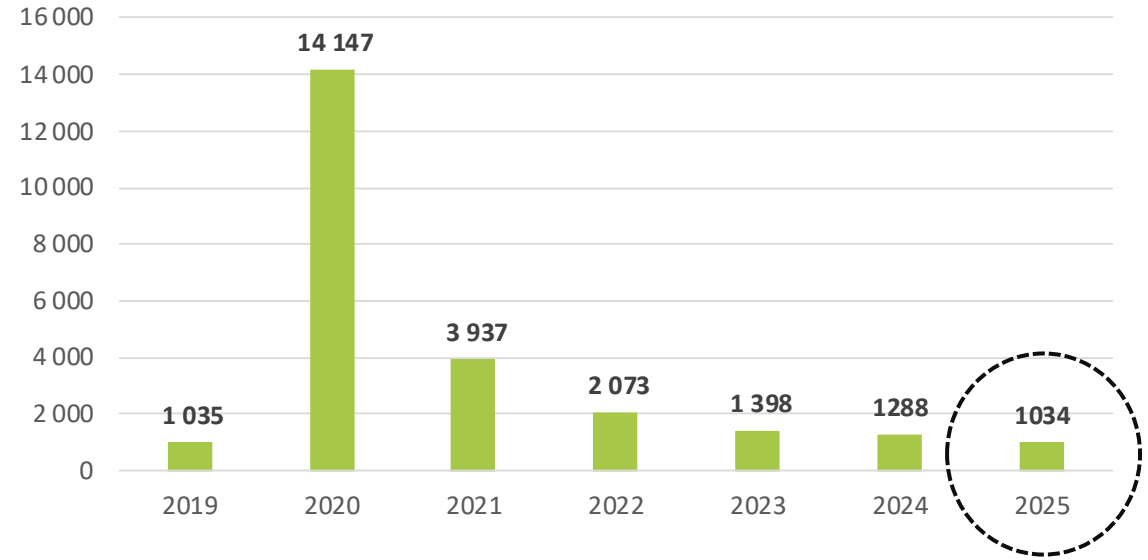
- La médiation du crédit est un service de proximité, gratuit et confidentiel, qui vient en aide aux entreprises rencontrant des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers. Mis en œuvre par la Banque de France, ce dispositif est conduit sur tout le territoire métropolitain et en outre-mer par les 105 médiateurs du crédit territoriaux.

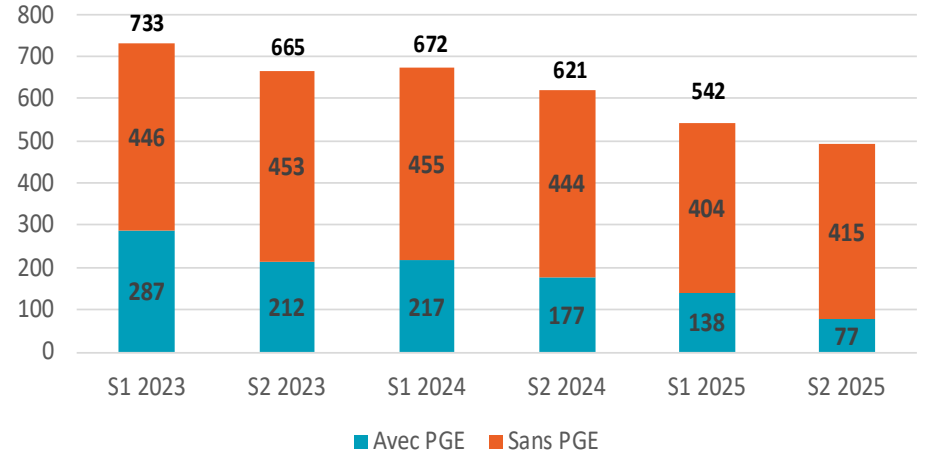
- Au 2ème semestre 2025, la Médiation du crédit a recensé **492 demandes éligibles** contre 621 au 2ème semestre 2024.

- Les interventions de la médiation liées à des restructurations de PGE représentent 15% des cas.

Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises





FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

Le modèle français de financement des entreprises et l'impact des nouvelles normes bâloises

En France, les entreprises sont financées par le crédit et le marché grâce aux banques

2.185 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des entreprises, à fin mai 2026)

- **en progression : +4,3%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.430 milliards d'euros** (+3,9% sur un an)
- ✓ par le marché : **755 milliards d'euros** (+5,1% sur un an)

Sources de financement des entreprises au premier trimestre 2026

Source : Banque de France



FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Des évolutions réglementaires menacent la dynamique du financement (1/2)

- **La transposition finale de Bâle 3 a été adoptée en Europe pour une mise en œuvre au 1er janvier 2025, ce qui conduit à une augmentation des exigences en capital des banques (+15 % en moyenne pour les grandes banques internationales d'après l'EBA) et vient contraindre les volumes de financement et/ou renchérir leur coût.**

 - ✓ Cette transposition intervient alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable depuis 15 ans, que le financement européen passe toujours par les banques à plus de 80% dans la zone euro, et que les banques ont joué un rôle essentiel dans la traversée de la crise liée à la pandémie de Covid.

 - ✓ La transposition finale de Bâle pénalise potentiellement (i) le **financement des entreprises non notées** alors que la majorité des entreprises en Europe n'a pas de note externe, (ii) les lignes de crédit offertes aux entreprises, (iii) l'activité de financement du commerce international (lettre de crédit import/export par exemple), (ii) les **financements spécialisés** mais aussi (iii) les **financements immobiliers** pour les particuliers. En outre, le nouveau texte réglementaire introduit un plancher d'exigences en fonds propres dans le calcul des actifs pondérés au moyen de modèles internes (output floor) qui va particulièrement pénaliser l'activité de financement des banques européennes utilisant plus les modèles internes que les banques anglo-saxonnes. Il crée de plus une charge opérationnelle dont le surcoût sera in fine répercuté sur les activités de financement.

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Des évolutions réglementaires menacent la dynamique du financement (2/2)

- **Le modèle français de financement a fait preuve de sa solidité mais les évolutions réglementaires ne tiennent pas compte de ces spécificités gage de résilience (taux fixe sur la durée du crédit, octroi de crédit basé sur la solvabilité de l'emprunteur plus que sur la valeur du bien, garanties d'organisme de cautionnement, stabilité des dépôts).**

 - ✓ Par exemple, l'accumulation des coussins de capital (coussin contra-cyclique, coussin de risque systémique, coussin systémique global, domestique…) ou le plafonnement de la maturité des dépôts à vue pour la gestion du risque de taux se surajoutent à la transposition de Bâle pour alourdir la charge pesant sur les activités de financement.

 - ✓ Cela ne doit pas remettre en cause le modèle de financement de l'économie en Europe, et de son égalité de concurrence avec d'autres zones géographiques, à l'heure où les **besoins d'investissement** pour les révolutions **climatiques et numériques** sont gigantesques (environ 500 Mds€ / an pour la transition écologique selon la Commission européenne et plus de 100 Md€ / an pour le digital selon la BCE).

- **Il est donc primordial de valoriser les bonnes pratiques du modèle de financement européen, et de tenir compte des spécificités du modèle de financement de notre continent.**

- **La FBF continuera à échanger avec les autorités françaises et européennes pour défendre un modèle réglementaire assurant une cohérence entre les risques supportés les banques et les exigences en fonds propres (comme la pérennisation des dispositions transitoires de l'output floor ou la reconnaissance dans les modèles de gestion du risque de taux d'un bilan avec des crédits à taux fixes adossés à des dépôts stables). La Commission, Européenne a ouvert une fenêtre de révision du cadre prudentiel avec des propositions attendues au premier trimestre 2027 : cela doit être l'occasion de mieux mettre en adéquation le cadre prudentiel avec les risques effectivement supportés sur ces expositions.**

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE